



REACTION 19
Association Loi 1901
Agrément n° W751256495
68, Rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

PALAIS DE L'ELYSEE
Monsieur Emmanuel Macron
Président de la République Française
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Paris, le 19 novembre 2021

Par courrier recommandé avec AR n° 1A 174 439 3271 3

Monsieur le Président de la République Française,

Je vous contacte en ma qualité de Président de l'Association REACTION 19, laquelle compte aujourd'hui plus de 95 000 adhérents, et dont l'objet est notamment d'entreprendre toutes les démarches de nature à préserver les libertés fondamentales de ses adhérents, en particulier dans le cadre de la « *pandémie de la Covid-19* ».

En accord avec notre objet associatif, j'ai l'honneur de vous signaler par la présente que nous avons adressé un courrier à l'attention de Son Excellence le Chancelier d'Autriche, Monsieur Alexander Schallenberg.

Ledit courrier est relatif à la mesure inhumaine de confinement national des personnes de plus de 12 ans « *non-vaccinées contre la Covid-19* » prise par Son Excellence le Chancelier d'Autriche.

En effet, cette situation dépasse toutes les limites imaginables en matière de discrimination, tant elle fait une différence injuste et illégitime de traitement entre les Autrichiens.



Pour votre parfaite information, nous vous adressons ledit courrier en pièce jointe.

En votre qualité de Président de la République Française, représentant de notre République dans ses relations internationales, il est fondamental que vous preniez connaissance des interventions effectuées par les citoyennes et citoyens français, ainsi que celles initiées par des Associations luttant pour la protection des droits de l'Homme comme la nôtre.

Ainsi, l'Association REACTION 19, les citoyennes et citoyens français, voire le reste de la population mondiale, s'attendent à ce que vous teniez une position favorable à ces droits et que vous entrepreniez des échanges avec vos interlocuteurs autrichiens, Son Excellence Monsieur le Chancelier d'Autriche ainsi que Monsieur le Ministre fédéral des Affaires européennes et internationales, Monsieur Michael Linhart, aux fins de faire cesser la situation d'apartheid en raison de la santé que traverse actuellement la société de la République d'Autriche.

Enfin, le présent document sera mis en ligne et partagé publiquement afin que nos adhérents et l'opinion publique puissent en prendre connaissance.

Dans l'attente ardente des suites que vous donnerez à la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de ma respectueuse considération.

ASSOCIATION REACTION 19

Monsieur Carlo Alberto BRUSA

Association Loi 1901
Président

